

## FICHE D'INFORMATION SUR LA VACCINATION

# Vaccin contre l'hépatite A

## Ce que vous devez savoir

Many Vaccine Information Statements are available in French and other languages. See [www.immunize.org/vis](http://www.immunize.org/vis)

De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en français et dans d'autres langues. Consultez [www.immunize.org/vis](http://www.immunize.org/vis)

### 1 Pourquoi se faire vacciner ?

L'hépatite A est une grave maladie du foie. Elle est causée par le virus de l'hépatite A (VHA). Le VHA se transmet d'une personne à une autre par contact avec les fèces (selles) des individus infectés, ce qui peut se produire facilement si quelqu'un ne se lave pas les mains correctement. Vous pouvez également être infecté(e) par le virus de l'hépatite A à partir de nourriture, d'eau ou d'objets contaminés par le VHA.

Les symptômes de l'hépatite A peuvent comprendre :

- fièvre, fatigue, perte d'appétit, nausées, vomissements et/ou douleurs articulaires
- maux de ventre graves et diarrhée (surtout chez les enfants), ou
- jaunisse (jaunissement de la peau ou des yeux, urines foncées, selles décolorées).

Habituellement ces symptômes apparaissent 2 à 6 semaines après l'exposition au virus et durent moins de 2 mois, mais certaines personnes peuvent être malades pendant une période allant jusqu'à 6 mois. Si vous êtes atteint(e) d'hépatite A, il se peut que vous soyez trop malade pour pouvoir travailler.

Les enfants n'ont souvent aucun symptôme contrairement à la plupart des adultes. Vous pouvez transmettre le VHA même si vous n'avez pas de symptômes.

L'hépatite A peut provoquer une insuffisance hépatique et le décès, bien que cela soit rare et se produise plus souvent chez les personnes âgées de 50 ans ou plus et les personnes atteintes d'autres maladies du foie telles que l'hépatite B ou C.

#### **Le vaccin contre l'hépatite A peut prévenir la maladie.**

Les vaccins contre l'hépatite A sont recommandés aux États-Unis depuis 1996. Le nombre de cas rapportés chaque année aux États-Unis a depuis diminué de 31 000 cas environ à moins de 1 500 cas.

### 2 Vaccin contre l'hépatite A

Le vaccin contre l'hépatite A est un vaccin inactivé (tué). Vous devrez recevoir **2 doses** pour une protection de longue durée. Ces injections doivent être inoculées à 6 mois d'écart au minimum.

Les enfants sont systématiquement vaccinés entre l'âge de 1 et 2 ans (de 12 à 23 mois). Les enfants plus âgés et les adolescents peuvent recevoir le vaccin après l'âge de 23 mois. Les adultes qui n'ont pas été vaccinés auparavant et qui souhaitent être protégés contre l'hépatite A peuvent également recevoir le vaccin.

Il est recommandé que vous receviez le vaccin contre l'hépatite A si :

- vous voyagez dans un pays où l'hépatite A est courante ;
- vous êtes un homme et avez des rapports sexuels avec d'autres hommes ;
- vous consommez des drogues illégales ;
- vous êtes atteint(e) d'une maladie chronique du foie telle que l'hépatite B ou l'hépatite C ;
- vous recevez un traitement à base de facteurs de coagulation concentrés ;
- vous travaillez avec des animaux infectés par le virus de l'hépatite A ou dans un laboratoire de recherche sur l'hépatite A ; ou
- vous anticipez d'avoir un contact personnel étroit avec un enfant adopté à l'international et issu d'un pays où l'hépatite A est courante.

Si vous souhaitez plus d'informations au sujet d'un des groupes mentionnés ci-dessus, demandez à votre professionnel de santé.

Le fait de recevoir le vaccin contre l'hépatite A en même temps que d'autres vaccins ne comporte aucun risque connu.

### 3

#### **Certaines personnes ne devraient pas recevoir ce vaccin**

Vous devez indiquer à la personne qui vous vaccine :

- **Si vous avez des allergies graves, potentiellement mortelles.**

Si vous avez déjà eu une réaction allergique potentiellement mortelle après avoir reçu une dose de vaccin contre l'hépatite A, ou si vous souffrez d'une allergie grave à l'un de ses composants, il se peut qu'on vous conseille de ne pas vous faire vacciner. Si vous souhaitez obtenir des informations au sujet des composants du vaccin, demandez à votre professionnel de santé.

- **Si vous ne vous sentez pas bien.**

Si vous avez une maladie qui n'est pas grave, comme un rhume, vous pouvez généralement être vacciné(e) le jour même. Si vous êtes modérément ou gravement malade, vous devez généralement attendre d'être guéri(e). Votre médecin peut vous conseiller.



## 4 Risques de réaction au vaccin

Tous les médicaments, y compris les vaccins, présentent un risque d'effets indésirables. Ils sont généralement peu graves et disparaissent spontanément, mais des réactions graves sont également possibles.

La plupart des personnes qui reçoivent le vaccin contre l'hépatite A ne rencontrent aucun problème.

**Les problèmes mineurs** suite à une vaccination contre l'hépatite A comprennent :

- douleur ou rougeur au site d'injection
- fièvre légère
- maux de tête
- fatigue

Si ces problèmes surviennent, ils se manifestent généralement peu après l'injection et durent 1 ou 2 jours.

Votre médecin peut vous parler de ces réactions plus en détail.

**Autres problèmes pouvant se produire après cette vaccination :**

- Il arrive que certaines personnes se sentent mal après une intervention médicale, y compris une vaccination. Rester en position assise ou allongée pendant 15 minutes après la vaccination peut contribuer à éviter une perte de conscience et des blessures dues à une chute. Informez le personnel de santé si vous êtes pris(e) de vertiges ou si vous présentez des troubles de la vision ou un sifflement dans les oreilles.
- Certaines personnes ressentent une douleur au niveau de l'épaule qui peut être plus sévère et durer plus longtemps que la douleur habituelle pouvant se produire après les injections. Cela se produit très rarement.
- Tout médicament peut provoquer une réaction allergique grave. Ces réactions dues à un vaccin sont très rares, estimées à environ 1 réaction sur un million de doses, et se produiraient dans les quelques minutes à quelques heures suivant la vaccination.

Comme avec tous les médicaments, il existe un très faible risque que le vaccin cause des lésions graves, voire le décès.

La sécurité d'emploi des vaccins fait toujours l'objet d'un suivi. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [www.cdc.gov/vaccinesafety/](http://www.cdc.gov/vaccinesafety/).

## 5 Que faire en cas de problème grave ?

**Quels sont les symptômes à surveiller ?**

- Surveillez tous les signes de nature inquiétante, par exemple les signes de réaction allergique grave, une fièvre très élevée ou un comportement inhabituel.

Les signes d'une **réaction allergique grave** peuvent comprendre urticaire, gonflement du visage et de la gorge, difficultés respiratoires, accélération du rythme cardiaque, étourdissement et faiblesse. Le cas échéant, ces réactions se manifestent quelques minutes à quelques heures après la vaccination.

## Que faire ?

- Si vous pensez qu'il s'agit d'une **réaction allergique grave** ou d'une autre urgence qui ne peut pas attendre, appelez le 9-1-1 ou rendez-vous à l'hôpital le plus proche. Autrement, appelez la clinique.

Ensuite, cette réaction doit être signalée dans le Vaccine Adverse Event Reporting System (VAERS) (Système de déclaration des réactions indésirables aux vaccins). Votre médecin doit effectuer ce signalement, ou vous pouvez le faire vous-même, sur le site Internet du VAERS, à l'adresse suivante : [www.vaers.hhs.gov](http://www.vaers.hhs.gov), ou en appelant le **1-800-822-7967**.

*Le VAERS ne donne pas d'avis médical.*

## 6 Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins

Le National Vaccine Injury Compensation Program (VICP) (Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins) est un programme fédéral qui a été créé pour dédommager les personnes qui pourraient avoir subi un préjudice causé par certains vaccins.

Les personnes qui pensent avoir subi un préjudice à cause d'un vaccin peuvent se renseigner sur ce programme et sur le dépôt d'une demande d'indemnisation en appelant le **1-800-338-2382**, ou en consultant le site Internet du VICP, à l'adresse suivante : [www.hrsa.gov/vaccinecompensation](http://www.hrsa.gov/vaccinecompensation). La demande d'indemnisation doit être déposée dans le délai imparti.

## 7 Comment puis-je en savoir plus ?

- Demandez conseil à votre professionnel de santé. Il pourra vous remettre la notice du vaccin ou vous indiquer d'autres sources d'informations.
- Contactez le service de santé de votre ville ou de votre État
- Contactez les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) (Centres de contrôle et de prévention des maladies) :
  - Appelez le **1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO)** ou
  - Consultez le site Internet du CDC à l'adresse suivante : [www.cdc.gov/vaccines](http://www.cdc.gov/vaccines).

Vaccine Information Statement  
**Hepatitis A Vaccine**

7/20/2016

French

Office Use  
Only



42 U.S.C. § 300aa-26